

INTRODUCTION

LA FRANCE ET LE MONDE

PAR

DANIEL COLARD (*)

Depuis les années 1960, la V^e République a fondé sa politique de défense sur la dissuasion nucléaire, facteur de l'indépendance nationale et d'efficacité stratégique. L'habitude a été prise d'élaborer une planification des dépenses d'armement, d'investissement et de fonctionnement dans des lois de programmation militaire, rarement totalement respectées dans leur application. L'arrivée au pouvoir du président Sarkozy en mai 2007 a donné lieu à l'adoption, en 2008, d'un nouveau Livre blanc, après ceux de 1972 et de 1994, et, corollaire logique, de l'adoption en 2009 d'une loi de programmation militaire (LPM) pour les années 2009-2014.

Patrice Buffotot, dans un article fouillé, présente et étudie cette LPM, laquelle prévoit une procédure de révision, a été examinée tardivement et n'a pas suscité beaucoup de débats, y compris dans les médias. Le contexte dans lequel cette LPM a été approuvée doit être rappelé. D'une part, elle s'inscrit dans le prolongement du Livre blanc et du retour de la France dans les structures militaires intégrées de l'OTAN en avril 2009. D'autre part, elle est tributaire financièrement de la crise économique et budgétaire. Sur le fond, elle opère une réduction sensible des personnels de la défense et modifie les attributions dans l'organisation de ce domaine. Elle précise et revoit également le «secret défense» (Loi du 8 juillet 1998). A l'horizon 2015, elle dessine le nouveau format des armées, en distinguant désormais cinq grandes formations stratégiques. La programmation des équipements reste ambitieuse; elle est reproduite dans une annexe spéciale; une autre annexe compare les équipements sur la période 1996-2014.

L'article de Frédéric Bozo, «Alliance atlantique : réflexions sur la 'normalisation' française», porte sur les nouvelles responsabilités de la France en matière de défense. Celle-là a repris «*toute sa place dans les structures de l'Alliance*» à l'occasion du soixantième anniversaire de la création de l'Alliance atlantique, célébré au sommet de Strasbourg/Kehl les 3 et 4 avril 2009. La décision de Nicolas Sarkozy revient en apparence sur la rupture décidée par le général de Gaulle en 1966. Frédéric Bozo démontre toutefois que le «modèle gaullien» mis en place après cette date n'a cessé d'inspirer

(*) Professeur honoraire à l'Université de Franche-Comté (France).

les successeurs du fondateur de la V^e République. La France n'a jamais rompu totalement les contacts avec la machine militaire otanienne et, à deux reprises, les présidents Mitterrand et Chirac ont tenté de «normaliser» nos relations avec cette organisation transatlantique. Le président Sarkozy a réussi, dans de bonnes conditions, cette normalisation diplomatico-statégique.

L'auteur recense les raisons de cette «*normalisation aboutie*» : le départ de George W. Bush; l'arrivée de Barack Obama; les inflexions de la diplomatie française; la fin de la Guerre froide, les changements internationaux dans le monde; les crises internationales (Afghanistan, Balkans, Iraq...). Le plus difficile était sans doute de «vendre» la normalisation sur le plan national, ce qui, avec l'accord de l'Assemblée nationale, a été réalisé assez facilement. Au-delà du «retour à l'OTAN», la normalisation, après quarante ans d'absence et un processus de rapprochement à petits pas constituent non pas un point d'arrivée, mais un point de départ. Plusieurs questions se posent en effet à court et moyen termes : la réintégration permettra-t-elle à la France de faire avancer de manière significative le projet de défense européenne? Parviendra-t-elle à peser sur l'adoption d'un nouveau concept stratégique dans le cadre de l'OTAN?

La tendance à une double globalisation de l'Alliance – géographique, avec la poursuite de l'élargissement et la mise en place de partenariats avec des Etats non Européens; fonctionnelle, avec l'élargissement continu de la panoplie des missions – ne manquera pas de poser des problèmes aux autorités françaises. Au-delà de la problématique purement institutionnelle France-OTAN, ce sont les questions des conséquences diplomatiques de la normalisation et de l'avenir de la relation euro-atlantique qui sont posées en filigrane.

La relation franco-chinoise avait connu une spécificité marquée depuis la reconnaissance de la Chine populaire par le général de Gaulle en 1964. Son évolution avait conduit à la proclamation d'un «Partenariat stratégique global», reposant notamment sur l'indépendance nationale, la diversité culturelle et la multipolarité. Ce partenariat s'est fortement dégradé, surtout depuis l'élection de Nicolas Sarkozy et des positions alors affichées : question du Tibet, environnement, conditions de l'aide chinoise à l'Afrique, retour de la France dans les organes intégrés de l'OTAN. Plus lointainement, l'asymétrie, au profit de la Chine, des échanges économiques est aussi un élément de distanciation. L'article de Valérie Niquet analyse ces données et conclut que, aux yeux des dirigeants chinois, l'amélioration des relations passe par l'acceptation de leurs conditions.